



POUVOIR 2018 AU CAUE92

CAUE_92

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME & DE L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTS DE SEINE

JE SOUSSIGNÉ(E)

NOM

PRÉNOM

ORGANISME

FONCTION

DOMICILIÉ(E) À

VILLE

CODE POSTAL

DONNE, PAR LA PRÉSENTE, POUVOIR DE REPRÉSENTATION À :

MME, M.

DOMICILIÉ(E) À

VILLE

CODE POSTAL

► **Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du CAUE92** qui sera tenue à la Mairie de Meudon le **mardi 20 Mars à 10h** à l'effet de délibérer sur l'ensemble des points à l'ordre du jour et, en conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « **BON POUR POUVOIR** »

IMPORTANT ► Tout membre empêché et régulièrement à jour de ses cotisations peut donner pouvoir à un membre de l'assemblée générale. ► Chaque membre ne peut détenir plus d'un pouvoir. ► Les élus ne peuvent pas se faire représenter. Ils ne peuvent donner pouvoir qu'à un autre élu. ► Le pouvoir doit être obligatoirement complété et signé ci-contre. [Statuts: Article 13 - Assemblées générales.]

CAUE_92 ► 279, terrasse de l'Université – 92000 Nanterre
Tél. +33 (0)1 71 04 52 49 ► Fax + 33 (0)1 46 97 04 69 ► secretariat@caue92.com ► www.caue92.com